

Communiqué

L'agglomération engage le débat public sur son projet de Centre de Congrès

Le 18 novembre 2010, le Conseil de Communauté de l'agglomération d'Annecy a décidé de lancer les études et les procédures nécessaires à la réalisation d'un Centre d'Expositions, de Séminaires et de Congrès (CESC) sur la presqu'île d'Albigny.

Depuis cette date, la C2A, maître d'ouvrage du projet, et son équipe d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) technique, juridique et urbanistique, sont au travail pour définir et finaliser le programme du projet dans l'objectif de lancer courant du premier semestre 2012 un concours international d'architecture.

Depuis son annonce publique, diverses personnalités et associations locales ont exprimé fortement leur opposition au projet et, plus particulièrement, à son choix d'implantation.

Face à cette situation polémique, dans le cadre de laquelle de nombreux fantasmes et contre-vérités ont été assénés, le Président de la C2A a décidé d'ouvrir le débat avec la population sur le projet de Centre d'Expositions, de Séminaires et de Congrès.

Le programme du débat avec la population de l'agglomération s'établit de la façon suivante :

Décembre 2011 :

Conférence-débat : « Pourquoi un Centre de Congrès à Annecy ? ».

Premier trimestre 2012:

3 ateliers thématiques

- atelier 1 : quel avenir pour les rives du lac et la presqu'île d'Albigny?
- atelier 2 : un centre de congrès, atout majeur pour la dynamique économique d'un territoire ?
- atelier 3 : horizon 2030, comment garantir un avenir solidaire et ambitieux à notre agglomération ?

Deuxième trimestre 2012 :

Réunion publique : restitution des ateliers / synthèse du débat / modalités de poursuite de la démarche

La C2A souhaite que le débat public sur le projet de Centre d'Expositions, de Séminaires et de Congrès (CESC), dont elle prend aujourd'hui l'initiative, soit l'occasion d'instaurer un dialogue apaisé et constructif, sans arrière-pensées, ni idées fixes, avec toutes celles et ceux qui souhaitent contribuer positivement à l'avenir de notre territoire.

Contact presse

Véronique Bonnard 04 50 63 48 88 / vbonnard@agglo-annecy.fr

